



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs, présidée par Monsieur Pierre Poirier, président, et tenue le 26 avril 2017 à 17h00, au 100 place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Madame Luce Baillargeon
 Monsieur Denis Chalifoux
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Richard Forget

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h00.

RÉSOLUTION 411-04-2017 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février et de la séance extraordinaire du 22 mars 2017
4. Approbation de la liste des déboursés et comptes à payer
5. Dépôt du rapport financier au 31 mars 2017
6. Octroi de contrat pour la fourniture de diesel
7. Embauche au poste de chauffeur opérateur
8. Conclusion d'une entente avec la MRC des Laurentides pour la fourniture de services informatiques
9. Modification à l'entente relative à l'utilisation du local et du terrain
10. Dépôt du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2016
11. Renouvellement du contrat d'assurances pour 2017-2018
12. Avis de motion - Règlement
13. Prolongement de l'entente conclue avec la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour la gestion temporaire de la Régie
14. Nomination de Monsieur Matthieu Renaud à titre de secrétaire-trésorier adjoint par intérim et désignation pour représenter la RITL auprès de divers organismes et ministères
15. Désignation de Matthieu Renaud pour la signature des effets bancaires
16. Période de questions
17. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 412-04-2017

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances des 8 février et 22 mars 2017, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier :

D'APPROUVER les procès-verbaux des séances des 8 février et 22 mars 2017, tels que rédigés.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 413-04-2017

APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 15 mars 2017 au 17 avril 2017 totalise 852 274.42 \$ et se détaille comme suit :

Chèques du 16 mars au 17 avril 2017 :	786 890.36 \$
Prélèvements du 15 mars au 14 avril 2017 :	29 815.39 \$
Salaires, frais et remises gouvernementales :	35 568.67 \$
Total :	852 274.42 \$

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

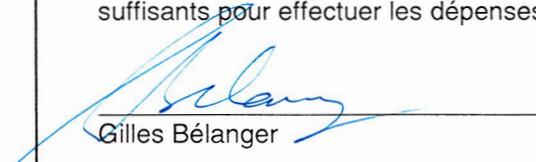
D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 777 à # 794 pour un montant de 786 890.36 \$, les paiements directs pour un montant de 29 815.39 \$, ainsi que les salaires, frais et remises gouvernementales d'un montant de 35 568.67 \$, pour un total de 852 274.42 \$.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2017

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport financier au 31 mars 2017.



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

RÉSOLUTION 414-04-2017

OCTROI DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE DIESEL

CONSIDÉRANT QUE la Régie a publié un appel d'offres public pour la fourniture de diesel ;

CONSIDÉRANT QUE deux fournisseurs ont déposé une soumission le 19 avril 2017, à savoir :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE LA SOUMISSION INCLUANT TAXES POUR 250 000 LITRES
Énergies Sonic RN s.e.c.	269 673.86 \$ Commission : 0.0050\$/litre
CST Canada Co.	276 083.72 \$ Commission : 0.0273\$/litre

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Énergies Sonic RN s.e.c. est la plus basse et qu'elle est conforme au devis préparé par la Municipalité.

Il est proposé par Madame Luce Baillargeon :

D'OCTROYER à Énergies Sonic RN s.e.c. le contrat pour la fourniture d'une quantité approximative annuelle de 250 000 litres de diesel pour la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018 avec possibilité de renouvellement. Le prix unitaire de base est sujet aux fluctuations du marché selon l'indice O.B.G., le tout tel que plus amplement détaillé aux documents d'appel d'offres. La commission au montant de 0.0050 \$ du litre, telle qu'apparaissant au bordereau de soumission déposé, s'exprime en un prix unitaire au litre et considère le profit du soumissionnaire et l'ensemble de ses frais résultant de l'approvisionnement du produit complet demandé, de sa livraison et du respect de l'ensemble des exigences des documents d'appel d'offres ;

D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer le contrat à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 415-04-2017

EMBAUCHE AU POSTE DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT la parution d'une offre d'emploi pour combler un poste de chauffeur-opérateur;

CONSIDÉRANT la recommandation d'Eric Therrien, superviseur des opérations;

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague :

D'EMBAUCHER Dave Rochon à titre de chauffeur-opérateur à compter du 8 mai 2017;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DE FIXER le salaire et les conditions de travail de Monsieur Rochon conformément à la politique salariale et conditions de travail des employés (P-ADM-001-2012) selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 416-04-2017

CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC LA MRC DES LAURENTIDES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides offre à la Régie divers services informatiques ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de convenir d'une entente pour définir le rôle et les responsabilités de chacune des parties quant aux services informatiques.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer le protocole d'entente relativement à la fourniture de services informatiques par la MRC des Laurentides, dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 417-04-2017

ADDENDA À L'ENTENTE RELATIVE À L'UTILISATION DU LOCAL ET DU TERRAIN

CONSIDÉRANT QU'une entente relative à l'utilisation d'un local et d'un terrain est intervenue entre la Régie et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts le 15 décembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente prévoit que le terrain est utilisé par la Régie à des fins de stationnement et entreposage des camions et équipements seulement;

CONSIDÉRANT QUE la Régie souhaite procéder à l'installation d'un réservoir à diesel;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier l'entente initiale au moyen d'un addenda qui sera annexé à celle-ci pour en faire partie intégrante;

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux :

D'AUTORISER le président et le secrétaire-trésorier à signer l'addenda à l'entente à intervenir avec la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport financier de la RITL pour l'exercice financier 2016, préparé par Senez de Carufel CPA inc.

RÉSOLUTION 418-04-2017 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES POUR 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la Régie est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurances générales se renouvelle le 26 mai 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la Mutuelle offre un renouvellement pour la période du 26 mai 2017 au 26 mai 2018 au coût de 17 207 \$ plus taxes.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

D'AUTORISER le renouvellement du contrat d'assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour la période du 26 mai 2017 au 26 mai 2018, pour la somme de 17 207 \$ plus les taxes applicables.

DE DEMANDER toutefois à la Mutuelle de modifier, à compter de 2018, la date d'entrée en vigueur de la police d'assurance afin que celle-ci soit le 1^{er} janvier de chaque année au lieu du 26 mai.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION 419-04-2017 RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE CONSTITUER UN FONDS DE ROULEMENT

Il est donné à la présente assemblée par Monsieur Denis Chalifoux un avis de motion à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, un règlement ayant pour objet de constituer un fonds de roulement.

RÉSOLUTION 420-04-2017 PROLONGEMENT DE L'ENTENTE CONCLUE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ POUR LA GESTION TEMPORAIRE DE LA RÉGIE

CONSIDÉRANT QU'une entente est intervenue avec la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré relativement à la gestion temporaire de la RITL pour une période approximative de trois mois à compter du 21 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à ladite entente, le secrétaire-trésorier Monsieur Gilles Bélanger a fait part à la RITL de son rapport d'analyse préliminaire quant à la gestion administrative de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties à l'entente reconnaissent qu'il y a lieu de prolonger l'entente tout en révisant certains éléments au moyen d'un addenda;

Il est proposé par Monsieur Richard Forget :

D'AUTORISER Monsieur Jean-François Delisle, vice-président, à signer pour et au nom de



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

la RITL, l'addenda à l'entente avec la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré visant la gestion de la Régie pour une période temporaire. Copie de l'addenda est jointe à présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la Régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Gilles Bélanger

RÉSOLUTION 421-04-2017

NOMINATION DE MONSIEUR MATTHIEU RENAUD À TITRE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT PAR INTÉRIM ET DÉSIGNATION POUR REPRÉSENTER LA RITL AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES ET MINISTÈRES

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration a convenu de prolonger l'entente intervenue avec la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré pour la gestion temporaire de la Régie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un secrétaire-trésorier adjoint par intérim pour assister le secrétaire-trésorier par intérim;

Il est proposé par Madame Luce Baillargeon :

DE NOMMER Monsieur Matthieu Renaud à titre de secrétaire-trésorier adjoint par intérim de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, à compter du 27 avril 2017.

D'AUTORISER Monsieur Renaud à représenter la RITL notamment auprès des organismes et ministères suivants :

- Société de l'Assurance automobile du Québec
- CLICSEQUR – Entreprises
- Caisse Populaire de Mont-Tremblant
- VISA Desjardins
- Agence de revenu du Canada
- Revenu Québec
- Retraite Québec
- Hydro Québec
- CNESST
- SSQ assurances
- Mallette actuaires inc.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 422-04-2017

DÉSIGNATION DE MATTHIEU RENAUD POUR LA SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES

CONSIDÉRANT QUE les signataires désignés pour la signature des effets bancaires sont actuellement le président ou le vice-président et le secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu que Monsieur Renaud, secrétaire-trésorier adjoint par intérim,

Abrogée le
2020/02/26 par
4610-02-2020



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

soit également désigné pour la signature des effets bancaires;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier :

D'AJOUTER le nom de Matthieu Renaud à titre de signataire des effets bancaires.

Deux personnes seront donc requises pour la signature des effets bancaires, soit le président ou le vice-président et le secrétaire-trésorier ou le secrétaire-trésorier adjoint.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 423-04-2017 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Kenneth Hague de lever la présente séance à 17h05.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



Pierre Poirier
Président



Gilles Bélanger
Secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation